



## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale du 15 septembre 2012**

### **Présents :**

FONNE Marie, KNOPF Guillaume, KOUTNY Arnaud, MEYER Kirian, PY Grégory, BEYER Philippe, RIETSCH Maxime, ACKERMANN Timothée, CACLIN Camille, ANTOINE Sébastien, RICCI Amalia

### **Procurations :**

BIECHY Ludovic, BIECHY Martial, ORTHWEIN Marie, WOLF Arnaud, HIEN Maude, AMIOT Joseph, LE BOULAIRE Yann, HINSCHBERGER Pierre, GOETSCHY Lise, SBAI Béatrix, SBAI Pascal

### **Excusés :**

Personne

**Début de séance : 14h00**

### **Mot du président**

Le cœur lourd et la larme à l'œil, le président remercie chaleureusement les personnes présentes (hé oui, pour celles qui ne le savent pas encore, Max nous quitte pour des cieux plus accueillants, mais il reviendra nous voir).

Un merci tout particulier à Timothée qui organise toutes nos sorties.

Dernière exigence du président qui souhaite que le matériel reste majoritairement en salle pour la période de septembre à mars.

Petite lecture rapide par le secrétaire du CR de la réunion précédente.

## **Approbation du compte-rendu de l'AG du 17 novembre 2011**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **Rapport du secrétaire (Sébastien)**

Durant la saison 2011-2012 les sorties suivantes ont eu lieu :

- 2 week-ends via ferrata dans le Doubs (à Nans-sous-Saint-Anne, Charquemont et Ornans),
- Sortie en raquettes,
- Vosges Y Cîmes (en juin), très intéressant pour qui souhaite se mettre à l'Alpinisme,
- 10 jours à Ailefroide où nous avons effectué les activités suivantes :
  - ascension du Dôme de Neige (4015 m),
  - vias ferratas,
  - bien sûr de l'escalade,
  - et participation à la Grave Y Cîmes (week-end organisé par la FFME).

Petit rappel : toutes les sorties sont annoncées sur le site du club **colmarvertical.fr**. De plus, les membres ayant donné leur adresse e-mail reçoivent une information leur annonçant chaque sortie.

En ce qui concerne les nouvelles sorties, nous serons plus précis dans le descriptif.

### **Rapport du secrétaire adjoint (Amalia)**

Dorénavant, vous pourrez lire sur les propositions de sortie un petit intitulé expliquant en substance que les membres du Comité directoire se réserveront le droit de refuser des inscriptions et de renvoyer, pendant le séjour, les participants qui ne respectent pas les règles de sécurité pour eux-mêmes ou le groupe.

Il est important de rappeler qu'en cas d'accident, c'est le club qui est responsable.

### **Rapport du trésorier (Timothée)**

Les achats suivants ont été effectués :

- matériel de via ferrata,
- des baudriers.

Par ailleurs, le club a participé aux dépenses des sorties (location de matériel, inscription à la Grave Y Cîmes).

Nous pensons relancer des impressions de T-Shirt (surtout les petites tailles) et un nouveau logo sera peut-être créé.

## Rapport financier

Le trésorier dresse le bilan financier de la saison 2011-2012 :

Recettes : 6231,13 €

Dépenses : 6169,59 €

Le bilan positif est donc de 61,54 €

Les réviseurs aux comptes (Camille CACLIN et Grégory PY) confirment la presque bonne tenue de la comptabilité (il manque une ou deux factures) et demandent le quitus à l'assemblée, sauf pour les « coquilles ».

Le quitus est voté à l'unanimité.

## Élections des nouveaux réviseurs aux comptes

A l'unanimité, Camille CACLIN et Maxime RIETSCH sont élus réviseurs aux comptes.

## Changement des statuts du club :

Petit rappel de CR précédent : La FFME demande aux clubs affiliés d'inscrire dans leurs statuts l'obligation pour les membres d'être licenciés FFME. Cette question avait déjà été abordée lors de l'AG de 2010. Ce changement dans les statuts de Colmar Vertical soulève des remarques négatives. Néanmoins, les statuts devront être modifiés lors de l'AG de 2012 pour être en conformité avec la FFME.

Article 9 Bis :

Conformément à l'article 8 des statuts de la FFME, nous sommes dans l'obligation d'imposer la licence fédérale FFME à l'ensemble de nos membres. Y compris, à ceux qui disposent déjà d'une licence ou d'une assurance, couvrant nos activités, au sein d'une autre structure.

Mais ceci n'enlève en rien la volonté d'ouverture de l'association.

L'assemblée générale valide à l'unanimité le nouvel article 9 Bis dans les statuts de Colmar Vertical.

## Budget prévisionnel

La licence sera de 80 €.

La licence découverte sera gratuite les quatre premiers vendredis de la rentrée (dans la limite d'une par personne), puis elle passera à 10 € le reste de l'année.

Les membres du comité directoire effectueront une réflexion sur le paiement symbolique du prêt du matériel. De plus, un renouvellement de certains équipements aura lieu.

Pour finir sur une note plus festive, le club aura 20 ans cette année ... faisons-nous quelque chose ? ... sans doute... Toutes les propositions sont les bien venues !

## **Bulletin d'inscription**

Le bulletin d'inscription sera intégralement en ligne.

Vous noterez quelques différences comme le droit de refus des garanties de personnes « atteinte corporelle, frais de recherches et de secours, assistance rapatriement » ou le choix unique de la garantie responsabilité civile.

## **Rapport du responsable du site (Arnaud)**

On a été piraté, mais notre grand manitou du net a réussi à tout remettre à la normale car « l'acte de malveillance que nous avons subi n'était pas trop grave ».

## **Élection des nouveaux membres du comité directoire**

Maxime et Pascal nous quittent. A l'unanimité, Marie, Lise, Arnaud et Greg sont élus pour intégrer le comité directoire.

## **Clôture de l'AG : 15h52**

Autour d'un verre et de délicieuses victuailles.

## **Réunion du nouveau comité directoire**

Les postes ont été distribués de la façon suivante :

Président : Sébastien ANTOINE

Trésorier : Timothée ACKERMANN

Secrétaire : Amalia RICCI

Co-Secrétaire : Marie FONNE

Responsable du site Internet : Arnaud KOUTNY.

Responsables du Matériel : Kirian MEYER, Grégory PY et Lise GOETSCHY.